

Conseil d'établissement 2021-2022

CÉ 21/22 PV 01

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Sainte-Odile tenue le mercredi 6 octobre 2021 à 18 h 30. Cette rencontre se déroula par visioconférence.

Étaient présents :

Parents : Miryan Coulombe, Julien Delacoste, Martine Giroux, Isaque Ami Menezes Tavares De Lacerda, Catherine Bélanger-Landry.

Personnel de l'école : Ann Chrétien (enseignante 1^{re} année), Cathy Gauvreau (enseignante 2^e année), Mathieu Bérubé (éducateur spécialisé au service de garde), Cathy Boulet-Daigle (secrétaire), Martine Fortin (direction d'école), Nathalie Vigneault (responsable du service de garde).

Étaient absents :

Parents : Aucun

Personnel de l'école : Aucun

Mme Martine Fortin souhaite la bienvenue aux membres du conseil et réitère son enthousiasme par rapport à son retour à l'école Sainte-Odile. Elle présente ensuite chacun des membres.

Pour faire suite au mot de bienvenue de la direction et à la présentation des membres, ces derniers passent à l'élection du ou de la président(e) du conseil d'établissement. Mme Martine Giroux propose M. Julien Delacoste. M. Julien Delacoste accepte d'être le président. Aucune autre candidature n'est déposée, M. Julien Delacoste est donc élu président du conseil d'établissement sans élection.

Madame Martine Fortin se propose à faire la secrétaire en alternance avec Mme Cathy Boulet-Daigle. Ces dernières se partageront la tâche.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour : CÉ 21/22 001

Monsieur Julien Delacoste fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Cathy Gauvreau et appuyé par Mme Ann Chrétien d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 9 juin 2021 : CÉ 21/22 002

M. Julien Delacoste demande s'il y a des suivis concernant le procès-verbal de la rencontre du 9 juin 2021 par les membres présents à cette rencontre.

Il est proposé par Mme Cathy Gauvreau et appuyé par Mme Miryan Coulombe d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2021 tel que présenté.

3. Parole au public

Aucun public

POINTS DE DÉCISION

4. Régie interne (LIP art. 67)

4.1 Règles de régie interne : CÉ 21/22 003

La direction présente globalement les règles de régie interne. Elle demande aux membres s'ils désirent y apporter d'autres modifications. Il est proposé par M. Julien Delacoste et appuyé par Mme Cathy Boulet-Daigle d'adopter les règles de régie interne pour l'année 2020-2021.

4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour :

La direction propose les points suivants comme points à placer à toutes les séances du conseil :

- Projet éducatif;
- Jardin pédagogique;
- IGO;
- Éducation à la sexualité;
- Circulation autour de l'école.

Il est souligné que le point COVID-19 devrait également être un point à ajouter.

4.3 Calendrier des réunions :

La directrice propose que les séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent les mercredis : 6 octobre 2021, 8 décembre 2021, 9 février 2022, 6 avril 2022, 4 mai 2022 et 8 juin 2022.

5. Documents à compléter :

5.1 Dénonciation de conflit d'intérêts (LIP art. 70)

La direction rappelle l'obligation légale de tous les membres de dénoncer toutes situations qui pourraient les placer en conflit d'intérêts potentiel ou réel par rapport à un ou des sujets traités par le conseil. Si tel est le cas, cette dénonciation devrait se faire par l'intermédiaire du document. Ce dernier sera remis par le sac à dos d'un de vos enfants la semaine prochaine et le retourner à l'école par la suite.

POINTS D'INFORMATION

6. Budget du conseil d'établissement

La direction informe les membres qu'annuellement un budget de 855 \$ est octroyé au conseil. Le conseil pourra décider de ce qu'il veut faire avec ce montant. La direction propose l'achat d'une carte-cadeau de 100 \$ pour Mme Mélanie Vermette, bénévole à la bibliothèque.

Le montant 2020-2021 a été dépensé au complet pour des activités ou récompenses offertes aux élèves en fin d'année.

7. Clientèle 2021-2022

La direction informe les membres que nous avons 1 classe de moins que l'an passé. La clientèle 2021-2022 en date d'aujourd'hui est de 274 élèves soit 1 classe de maternelle 4 ans, 3 classes de maternelle 5 ans, 2 classes de 1^{re} année, 2 classes de 2^e année, 3 classes de 3^e année, 2 classes de 4^e année, 2 classes de 5^e année et 1 classe de 6^e année.

Avec la perte d'un groupe, nous avons récupéré le local d'anglais.

Cependant, nous avons encore de la place dans certaines classes sauf en 5^e année.

8. Sorties scolaires

La direction présente les différentes sorties prévues par les groupes du préscolaire jusqu'à la 6^e année. Elle présente les 2 mesures budgétaires prévues pour assurer des sorties gratuites et diversifiées (culturelles, sportives, scientifiques...).

De plus, il est précisé que les sorties auront lieu selon les mesures sanitaires en vigueur. Les sorties proposées sont approuvées.

9. Activités parascolaires

La direction informe les membres des activités parascolaires qui seront proposées aux élèves pour la session d'automne. Certaines activités sont organisées et supervisées par l'organisme Objectif Forme.

De plus, Mme Nancy Cloutier s'occupera des élèves inscrits au soccer pour la session d'automne.

10. Service de garde

Mme Nathalie Vigneault souligne le travail de M. Mathieu Perron. Elle mentionne que la passation des dossiers s'est bien passée. Elle informe les membres que des avis écrits seront envoyés aux parents qui n'ont pas acquitté l'état de compte depuis le début de l'année scolaire. Ces parents ne pourront pas inscrire leur enfant aux journées pédagogiques.

De plus, elle informe les membres des sorties et activités qui seront organisées pour les élèves inscrits au service de garde.

Mme Martine Giroux souligne le travail des tous les éducateurs et éducatrices du service de garde ainsi que le travail de Mme Tifa.

11. **Projet éducatif 2019-2023**

La direction présente le plan d'action pour cette dernière année. Différents comités seront responsables de faire vivre le projet dans l'école et la direction d'assurer l'atteinte des objectifs. Un suivi sera fait à toutes les réunions du conseil. La direction informe les membres qu'ils pourront évaluer les principaux points du projet éducatif 2019-2023.

12. **Jardin pédagogique**

La direction informe les membres que le projet sera reconduit cette année et que Mme Mélanie est intéressée à participer au jardin pédagogique en collaboration avec Mme Jardine. De plus, Mme Mélanie aimerait organiser un projet entrepreneurial avec ses élèves.

Pour faire suite à la décision de l'équipe-école, la direction informe les membres que l'école aura un jardin pédagogique intérieur dans la bibliothèque dès janvier. La direction explique que des ateliers seront prévus avec tous les élèves.

13. **IGO**

La direction informe les membres que des interventions de groupe en orientation (IGO) sont prévues dans les classes de 5^e et 6^e année par les conseillers en orientation du centre de services scolaire.

14. **Éducation à la sexualité**

La direction informe les membres que l'éducation à la sexualité fait partie du programme encore cette année et que les enseignants de 1^{re}, 3 et 5^e année désirent inviter l'organisme SEXPLIQUE pour parler aux élèves concernant les sujets tabous. S'il y a lieu, les parents seront avisés.

15. **Mot du représentant du comité de parents**

M. Julien Delacoste mentionne que c'est M. Xavier Daboval qui a été élu président du comité de parents cette année.

16. Mot du représentant de la communauté

Aucun.

Cependant, Mme Martine informe les membres que M. Jean-Simon Leblanc du Patro Roc-Amadour sera le représentant de la communauté.

17. Autres sujets

17.1 Circulation autour de l'école

Mme Martine Fortin informe les membres de la rencontre avec un employé de la ville de Québec.

17.2 COVID-19

Mme Martine mentionne aux membres que nous n'avons pas de cas positif à l'école et explique les directives reliées à la fermeture de classe lors d'un cas positif. De plus, elle informe les membres de l'arrivée des tests rapides dans les écoles.

18. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 8 décembre à 18 h 30.

19. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Catherine Bélanger-Landry et appuyée par Mme Martine Giroux à 20 h 28.

Martine Fortin

Directrice

Faute de quorum, la réunion ne pourra pas avoir lieu. Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, S.V.P. prévenir la secrétaire de l'école Sainte-Odile au numéro 418 686-4040 poste 3510 ou par courriel à ecole.ste-odile@cscapitale.qc.ca.